

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

XXI^e Année.

MONTRÉAL, JUIN 1909.

No 6.

PEDAGOGIE DE LA STENOGRAPHIE

Par
J.-B. ESTOUP,

Sténographe de la Chambre des Députés française

(Fin)

Telle est la loi de l'habitude. L'acte habituel est à peu près inconscient, il a l'air de se faire en dehors de nous et sans que l'attention intervienne. Même, lorsqu'elle intervient, elle est une cause de gêne et de trouble.

Lorsqu'un mouvement en est arrivé à ce point, on dit qu'il est automatique.

L'automatisme est une condition nécessaire du travail du sténographe ; car le sténographe a bien autre chose à faire qu'à surveiller la formation de ses signes. Il doit surtout écouter l'orateur, s'appliquer à prendre de la parole entendue une connaissance nette et détaillée. Il doit, en quelque sorte se dédoubler : il faut qu'il y en ait en lui, agissant ensemble, une intelligence qui raisonne pour s'assimiler rapidement une pensée dans ses moindres détails et, au-dessous, un automate qui écrit. En faisant disparaître à peu près complètement de la conscience le travail de l'écriture, l'automatisme nous permet de porter notre attention sur l'objet même du discours, sur la marche générale de la discussion, sur les interruptions, sur les mouvements de l'assemblée ; il nous permet d'entendre, de voir, de comprendre, opérations toujours originales et difficiles pour lesquelles l'esprit n'a jamais assez de liberté.

L'automatisme complet de l'écriture est un idéal qui n'est jamais atteint ; mais un automatisme partiel est une nécessité absolue, à quelque degré de vitesse qu'on veuille arrêter son apprentissage.

En résumé, l'acte sténographique est une synthèse d'opérations diverses et cette synthèse est d'autant plus longue à s'effectuer que les éléments en sont plus nombreux. La rapidité du mouvement est obtenue par l'élimination du plus grand nombre possible de ces éléments.

Jusqu'à ces derniers temps, en l'absence de toute méthode systématique, les sténographes se sont formés au hasard des procédés empiriques.

L'un de ces procédés, très naïf, est celui qui a été essayé et si adroitement décrit par Dickens. Muni de la seule connaissance théorique du système, on va s'asseoir en face d'un orateur et on prend... ce que l'on peut.

Il a fallu bien vite renoncer à ce système. Un autre procédé, le plus généralement employé, est celui qui consiste à se faire dicter à une allure d'abord lente, puis progressivement plus rapide, des textes toujours nouveaux. Mais tout le monde n'a pas sous la main la personne dévouée disposée à se condamner à la peine de la lecture forcée. En outre, l'étudiant uniquement préoccupé de suivre son dictateur qui ne peut pas arrêter à chaque bout de phrase prend la mauvaise habitude de sauter à pieds joints par dessus les passages difficiles, de n'écrire que ce qu'il trouve facile, c'est à-dire ce qu'il sait déjà, de ne cultiver que les associations déjà formées.

D'ailleurs les débutants ne se rendant pas compte que la vitesse s'acquiert seulement par l'automatisation des images, ont tendance à la chercher

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

dans une accélération intempestive des mouvements de la main. N'ayant pas la vitesse, ils s'en donnent l'illusion, l'hallucination par des mouvements désordonnés. Cette erreur les portent à contracter l'habitude de la déformation, habitude funeste dont ils se débarrasseront difficilement même lorsqu'ils auront acquis la vitesse.

On évitera, au contraire, tous ces inconvénients en procédant de la manière suivante :

Dès que toutes les règles du système ont été vues, le maître indique un texte comprenant environ 150 mots ; il le fait écrire en sténographie, il l'écrit lui-même au tableau pour que les élèves corrigent les fautes qu'ils ont pu commettre. Ainsi ils ne sont pas exposés à s'exercer sur des tracés fautifs. Rentrés chez eux, ils répètent ce texte qui leur servent de gamme, en ayant soin de toujours copier sur le texte typographique et de ne recourir au corrigé sténographique que lorsqu'ils ne sont pas certains de leur tracé ; ils répètent cette gamme autant de fois qu'il est nécessaire (40, 50, 60 fois) jusqu'à ce qu'ils soient à même de suivre correctement une dictée de texte à la vitesse de 50 mots par minute.

Ce résultat obtenu on procède de la même façon pour une deuxième gamme, composée d'un même nombre de mots. Les élèves constateront tout de suite que, pour ce nouvel exercice, le nombre de répétitions nécessaires pour atteindre la vitesse de cinquante mots, sera moindre ; ce nombre diminuera encore à la troisième, à la quatrième, à la cinquième et il arrivera un moment où quelques répétitions, cinq ou six, suffiront. On passera alors à la série de gammes à la vitesse de 60 mots, en appliquant le même procédé, et on s'élèvera ainsi graduellement.

Par ce moyen, on a série les difficultés, on est passé du facile au difficile.

Le premier exercice aura été facile parce qu'on a pris à part chacun des signes, on l'a étudié d'abord très lentement et on n'est arrivé à la vitesse que lorsqu'ont été automatisées, pour ce signe, les images usuelles et motrices. Dans l'espace de quelques heures, pour le groupe de signes qui forme le premier exercice, on est passé par toutes les phases de l'évolution générale de l'apprentissage. Au début, débarrassé de toute autre préoccupation, faisant appel à toutes les règles de notre système, on a formé soigneusement des signes d'une correction parfaite ; à la deuxième, à la troisième, à la quatrième répétition, les images visuelles se seront présentées à la mémoire sans aucun effort ; aux répétitions suivantes, les muscles ont appris à exécuter, d'abord avec correction, puis avec élégance, le mouvement graphique ; peu à peu, le mouvement sera devenu plus facile, plus sûr : à la quarantième, à la cinquantième répétition, il sera devenu inconscient et automatique. Alors ce petit faisceau de signes sera dans la main ; il n'en sortira plus.

Plus on avance dans ce travail, plus les gammes deviennent d'exécution facile, parce qu'à chacune d'elles augmente le nombre des associations déjà formées. Il arrive enfin un moment où ces associations sont tellement nombreuses qu'elles portent sur presque toute la trame d'un discours quelconque, les signes nouveaux n'étant plus qu'une exception presque négligeable. Alors on a acquis la vitesse.

LA LECTURE

Mais ce n'est pas tout que d'apprendre à écrire vite la sténographie, encore il faut apprendre à la lire. Si jusqu'ici je n'ai pas parlé de la lecture, ce n'est pas que j'en méconnaisse l'importance. Bien au contraire, je suis très persuadé que la sténographie ne peut rendre, à

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

celui qui en fait usage, aucun service réel, s'il ne peut la lire qu'avec hésitation et en épelant. Il est nécessaire d'aller plus loin et d'arriver à obtenir cette lecture automatique et facile qu'on appelle la lecture courante.

Je sais aussi que ce résultat ne s'obtient pas sans difficulté. La difficulté provient des abréviations et des simplifications qu'on a forcément dû faire subir aux signes sténographiques pour leur donner la rapidité nécessaire. Les mots sont souvent réduits à l'état de squelette par l'élimination des sons considérés comme accessoires. Puis, si les signes sont toujours déterminés d'une façon absolue par les sons, la réciproque n'est pas vraie : un signe représente souvent plusieurs sons différents.

Toutes ces raisons font qu'il entre, dans la lecture, un nouveau travail très complexe : il faut sans cesse choisir et deviner en se déterminant d'après le contexte et le souvenir que l'on a du sens. Cette opération est très dure au début.

La lecture est donc plus difficile que l'écriture. C'est pourquoi il est logique et prudent de ne pas commencer par là l'étude de la sténographie. Il faut craindre que ce premier contact avec la sténographie ne paraisse trop pénible à l'élève et ne le rebute. On fera donc bien d'apprendre d'abord à écrire sans se préoccuper de la lecture et de ne commencer les exercices de lecture que lorsque toute la théorie aura été vue, c'est-à-dire lorsqu'on commencera les gammes de vitesse.

Quant à ces exercices eux-mêmes, ils seront du même genre que ceux que je préconise pour l'acquisition de la vitesse, c'est-à-dire qu'ils consisteront en gammes à répéter autant de fois qu'il sera nécessaire pour arriver, à chacune d'elles, à la lecture courante.

On ne parvient, en effet, à ce résul-

tat, pour un texte nouveau, que lorsque, grâce à l'habitude de voir et d'interpréter les signes, on n'a plus à en analyser les divers éléments, lorsque, par une association d'idées tout automatique, on passe directement de l'image visuelle du signe ou même d'un groupe de signes vu d'ensemble, à la perception du langage.

Le troisième stade de l'apprentissage de la sténographie consiste dans l'étude de la pratique même de la profession, notamment dans l'art de traduire des notes sténographiques. Le point est important et délicat. Il a d'ailleurs été traité d'une façon admirable et à peu près définitive par un de nos plus grands maîtres, Hippolyte Prévost, et je ne puis que renvoyer à ses instructions d'ailleurs très souvent citées.

Celui qui a goûté la joie de faire du bien ne peut comprendre qu'on fasse du mal.

M. Achille Desjardins vient d'être nommé sténographe des cours de police en remplacement de M. Beauchemin.

On annonce la mort de M. le chevalier Pompée de Bondini, créateur et organisateur du service sténographique turc.

M. André, juge d'instruction en France, est un sténographe distingué. C'est lui qui a écrit l'article au mot "Sténographie" dans le Nouveau Larousse illustré.

Pour prendre les dépositions des témoins devant la Commission Royale, sur l'administration de la Cité de Montréal et de son conseil de ville, MM. Achille Cusson, Agénor H. Tanner et Marcel Gabard ont été nommés sténographes par le gouvernement de Québec.

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

JEU D'ESPRIT

RÉSULTATS DES PROBLÈMES
parus dans le No de mai 1909.

(13) DEVINETTE
Réponse : Le vestibule.

(14) MOTS EN LOSANGE
Réponse :
P
M A T
P A R I S
T I C
S

(15) ANAGRAMME
Réponse : Epi — Pie.
Ont donné une ou plusieurs réponses justes :
Révd Fr. Urbain.
Hardouin Sinclair, A. Saint-Aubin.
C.-J. Harrison, A. Gaulet.
MMiles Marie Saint-Charles, Anna Collin, A. Saint-Jean, Marie-Anne Mongenais.

NOUVEAUX PROBLÈMES

(16) DEVINETTE
Quelle est la note la plus éœurante à faire pour un musicien ?

(17) ANAGRAMME
Mes sons au loin se font entendre,
Je suis facile à prononcer.
Retourné, je suis dur à fendre,
Et difficile à prononcer.

(18) MOTS EN TRIANGLE
Cheveux aux poils dont on fait une [étouffe ;
Membre d'oiseau qu'on retrouve au [moulin ;
Terre où vécut Robinson philosophe ;
Mot tout petit dont le langage est [plein ;
Et pour ma pointe une voyelle enfin.

(19) DEVINETTE
Prouver par cinq noms de départements français qu'un parent d'Abraham n'aimait pas le beurre.

(20) MOTS EN CARRÉ
Mon premier de Camille excita la fu-
[reur ;
Mon second appartient à l'Afrique
[française ;
Le climat du troisième est chaud com-
[me la braise ;
Mon quatre, de l'enfer visita les hor-
[reurs.

(21) MOTS EN LOSANGE
Premier et dernier sont au bout de
[tout crayon ;
Le deuxième souvent n'est qu'un sot
[fanfaron ;
Le troisième à la guerre est toujours
[redoutable ;
Le quatre en tout concert devient in-
[dispensable.

(22) MÉTAGRAMME
De trois lettres à votre choix,
Changez la première trois fois.
Vous aurez : un arbre élancé,
Le nom d'une plante textile,
Et ce qu'il est toujours utile
De voir quand on a commencé.

(23) CASSE-TÊTE
Remplacer les étoiles par une même
lettre et les lettres par des chiffres, de
manière à trouver trois substantifs et
un adjectif :

*
*
*
*
* . . .

LES RÉPONSES

Les solutions des problèmes ci-dessus
seront données dans notre livraison de
juillet prochain.

Les noms de nos lecteurs qui donneront
la solution juste seront publiés
également dans le même numéro.

Les réponses devront nous être par-
venues plus tard que le 20 juin

